

## LE STTP A REÇU LES OFFRES GLOBALES DE POSTES CANADA

Aujourd'hui, le 21 mai, nos comités de négociation ont reçu les offres globales de Postes Canada pour l'unité de l'exploitation postale urbaine et l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS).

L'équipe de négociation est en train de passer en revue et d'analyser le contenu des offres patronales. Nous en fournirons une analyse détaillée bientôt. Entre-temps, en voici un aperçu.

### Des offres qui ne sont pas à la hauteur

Postes Canada cherche à modifier des droits et des procédés acquis de chaude lutte lors des rondes précédentes.

- **Salaires** : L'offre comprend une augmentation salariale de 13 % sur 4 ans, ce qui est bien inférieur à notre plus récente revendication de 19 % pour mettre le salaire de base des membres en phase avec l'augmentation du coût de la vie.
- **Indemnité de vie chère (IVC)** : Le facteur de déclenchement, fixé à 13,59 %, est bien trop élevé, et ne sera probablement jamais atteint. L'offre d'augmentation salariale de 6 % devrait être vue comme un salaire rétroactif qui pallie la forte inflation des périodes précédentes, car les versements de l'IVC en 2022-2023 n'étaient pas suffisants et ne sont pas compris dans le salaire de base.
- **Livraison de colis par des travailleuses et travailleurs à temps partiel** : En ce qui concerne les membres de l'unité urbaine, Postes Canada entend créer environ 20 % plus de postes à temps partiel, soit 10 % de plus qu'actuellement, au lieu de faire appel à des travailleuses et travailleurs à plein temps et d'utiliser les dispositions actuelles de la convention collective pour effectuer des livraisons sept jours par semaine. Certains travailleurs et travailleuses à temps partiel « flexibles » seraient contraints de travailler jusqu'à 30 heures par semaine.
- **Acheminement dynamique** : Postes Canada prévoit aussi de mettre en œuvre l'acheminement dynamique à certains endroits, et ce, sans accord en bonne et due forme sur les règles régissant un tel système. Bien que Postes Canada indique que les itinéraires respecteront le système de mesure des itinéraires, elle n'est pas en mesure de le prouver au Syndicat et a admis qu'elle ne possédait pas le logiciel ou les ressources techniques pour mettre en place cette démarche.

.../2

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.



- **Nivellement de la charge** : Postes Canada souhaite introduire le nivellement de la charge pour l'unité urbaine et l'unité des FFRS. Tous les itinéraires sont conçus selon un processus sophistiqué qui s'appuie sur des valeurs de temps et un processus de réorganisation ayant fait l'objet d'une entente. Or, au lieu de résoudre les problèmes découlant du système actuel, Postes Canada souhaite transférer les volumes de courrier et les points de remise à d'autres travailleuses et travailleurs pendant les heures de travail, et ce, sans rémunération supplémentaire. Ces transferts se feront au fur et à mesure, tous les matins, par des superviseurs qui n'ont pas forcément une bonne connaissance des systèmes de mesure des itinéraires.
- **Avantages sociaux à deux paliers** : Postes Canada cherche aussi à créer une deuxième classe d'admissibilité aux régimes d'avantages sociaux pour les travailleuses et travailleurs nouvellement embauchés, ce qui retarderait le droit aux régimes d'assurance et de retraite à 6 mois consécutifs d'emploi régulier.
- **Congés pour raisons personnelles prévus au Code** : L'ajout aux conventions collectives des six jours de congé pour raisons personnelles qui sont déjà prévus au *Code canadien du travail* est peut-être utile, mais ce n'est que de la poudre aux yeux.
- Postes Canada veut abolir la **période de 5 minutes pour se laver les mains**.

### Postes Canada dit non à la pause de deux semaines

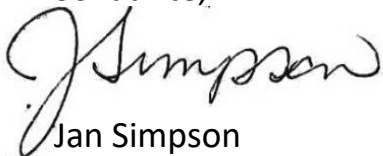
Postes Canada a refusé notre demande pour une pause de deux semaines qui nous donnerait le temps nécessaire pour passer en revue les offres et poursuivre les négociations sans déclencher de conflit de travail.

**N'oubliez pas** : Le Syndicat est la source d'informations la plus fiable en ce qui a trait aux négociations. Restez à l'affût des prochaines mises à jour.

L'équipe de négociation remercie l'ensemble des membres pour leur soutien continu!

Nous continuerons de vous informer au fur et à mesure que nous recevrons de nouveaux renseignements. Nous vous recommandons de vous abonner au [Somm@ire](mailto:Somm@ire) pour recevoir les dernières nouvelles du Syndicat directement dans votre boîte de courriels. Visitez le site Web <https://www.cupw.ca/fr/sommaire-sttp> pour vous abonner dès maintenant.

Solidarité,



Jan Simpson  
Présidente nationale

